

un seul instant à tenir le gouvernement responsable de cette situation difficile, mais ce sont là des faits qu'il nous faut regarder en face.

Comme si tout ce que je viens d'exposer ne suffisait pas, les États-Unis ont mis l'interdiction sur certaines de nos céréales secondaires et ils ont réussi à amener les autorités canadiennes à imposer des restrictions à l'égard des exportations dans le même domaine. En outre, les frais de production agricole ont constamment augmenté tandis que dans l'ensemble les prix des produits agricoles ont baissé. Il n'est donc pas étonnant que la moyenne des agriculteurs canadiens estiment que depuis plusieurs mois l'agriculture traverse une crise.

Quiconque a pris sérieusement connaissance de l'accumulation considérable de denrées alimentaires dans les entrepôts des États-Unis l'an dernier à pareille date, pouvait prévoir une crise éventuelle. Certains d'entre nous ont dit alors que si les États-Unis étaient disposés à réduire les prix pour s'emparer du marché britannique du blé ou pour se débarrasser des immenses réserves en entrepôt appartenant au gouvernement, il pouvait en résulter une guerre des prix capable d'abaisser les revenus des cultivateurs à un niveau désastreux. Un élément pouvait, à nos yeux, empêcher une telle guerre des prix, le prix de soutien de \$2.21 le boisseau que le gouvernement des États-Unis avait garanti au cultivateur américain à l'égard de son blé jusqu'à la fin de 1954. Depuis, il a étendu cette garantie jusqu'à la fin de 1955, sur une base de parité de 90 p. 100. Il semble cependant que cet élément n'a pas empêché la réduction des prix en vue de la capture des marchés mondiaux et de l'écoulement des céréales.

Il y a un an, plus d'un an même, les membres de notre groupe ont exprimé leur regret que la Grande-Bretagne n'ait pas participé à l'accord international sur le blé. Si la Grande-Bretagne avait souscrit au programme, les cours mondiaux du blé auraient été beaucoup plus stables. J'en ai une absolue certitude. Certains d'entre nous, dont l'honorable représentant d'Acadia (M. Quelch), l'honorable député de Battle-River-Camrose (M. Fair) et moi-même, ont estimé que c'était une grave erreur de ne pas établir à \$2 au lieu de \$2.05 le prix maximum fixé en vertu de l'accord. Il se peut,—et j'emploie ce mot à dessein,—que la situation eût pris une tournure toute différente. Cela aurait peut-être amené la Grande-Bretagne à adhérer à l'accord; si elle eût accepté l'accord, je suis sûr qu'elle y aurait adhéré. On peut évidemment soutenir aussi bien le contraire. Je ne puis affirmer ce que cela aurait donné mais il me

semble que la Grande-Bretagne aurait adhéré à l'accord. Toutefois, nous avons maintenu le prix de \$2.05. Nous nous sommes alors rangés du côté des États-Unis et voilà où nous en sommes.

Quoi qu'il en soit, voici quelle est maintenant la situation: les États-Unis ayant sensiblement réduit le prix du blé à l'exportation, la Commission canadienne du blé s'est vue dans l'obligation de diminuer notre propre prix de 10¼c. afin de soutenir la concurrence sur les marchés. Voilà un fait qu'il ne faut pas oublier. Je tiens à bien préciser que je ne reproche pas à la Commission du blé d'avoir pris cette mesure. Il me semble que dans son cas il ne s'agissait pas d'établir des prix défiant la concurrence mais plutôt de concurrence en vue de s'assurer les marchés. Si les États-Unis diminuent les prix du blé à l'exportation, le Canada doit soutenir la concurrence ou bien tout simplement renoncer à vendre son blé. Pour ma part, je ne vois pas qu'il ait d'autre choix.

Je ne crois pas que les cultivateurs eux-mêmes manifestent beaucoup d'émotion parce que le prix a baissé au niveau actuel, soit environ \$1.70 après la réduction d'hier, mais ils s'inquiètent pour l'avenir. C'est là le point important. Le temps est venu pour le Gouvernement et le Parlement d'assurer aux cultivateurs du pays que des mesures efficaces seront prises pour empêcher toute guerre de prix, guerre qui ramènerait les revenus des agriculteurs à un niveau inférieur au niveau minimum acceptable du point de vue économique. Je suis passablement sûr que nous ne pourrions pas empêcher une guerre de prix, quelque mesure que nous prenions. Les pressions qui s'exercent aux États-Unis sont très fortes. Il y a encore une très réelle possibilité que ce pays entreprenne une guerre de prix. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire que nous assurions à nos cultivateurs que s'il y a guerre de ce genre on ne laissera pas les prix et les revenus que toucheront les cultivateurs pour leurs produits descendre tellement qu'il ne sera pas économiquement possible de continuer leur exploitation.

Il n'est que juste et équitable que le Gouvernement établisse et maintienne un prix minimum à l'égard du blé et d'autres produits agricoles. Pendant que je suis à ce chapitre, j'ajoute qu'il va falloir établir des prix minimums justes et équitables à l'égard de tous les produits primaires. Je ne vois pas d'autre solution. Ce que j'affirme, c'est qu'il est temps d'adopter et de montrer que nous voulons maintenir un prix minimum efficace au bénéfice des cultivateurs afin de leur assurer des revenus égaux au coût de production, plus un bénéfice raisonnable.